

Les pavés

Pour un dernier mot en première page du TUM, le 72 éme, si j'ai bien compté, je voudrais évoquer un sujet souvent discuté au coin des rues, dans les réunions publiques et même dans quelques écrits : Les pavés.

Je tiens à rassurer d'emblée le lecteur, « je n'en écrirai pas un pavé » et si j'avais dû remplacer ce billet par une allocution, j'aurai probablement mis ce jour-là « un pavé sur ma langue » de peur de « jeter un pavé dans la mare ». Il faut en effet se méfier des pavés car « ils sont comme nos fautes, ils retombent le plus souvent sur la tête des autres ». Pas vraiment étonnant si on veut bien se rappeler que « l'enfer est pavé de bonnes intention ». Bien sûr tous les pavés ne se ressemblent pas et il y en a eu de plus inoffensifs comme ceux « qui recouvraient les plages de mai 68 », ou de plus sensuels quand on affirmait au même moment « qu'on pouvait jouir dans les pavés » Ces pavés tellement inoffensifs ne sont plus d'actualité et beaucoup prétendent que « les pavés de 68 servent de presse papiers dans les multinationales ».

Pavés moralisateurs, pavés vengeurs, pavés inutiles ou dérisoires. Cela dit faut-il aller jusqu'à arracher les pavés ?

Mais pourquoi faire pour se montrer progressiste se libérer? « Etre Progressiste consiste à lancer des pavés. Etre anarchiste consiste à les envoyer le plus loin possible ». Mais « quand le peuple lance les pavés c'est qu'il tire ses dernières pierres, après c'est la révolution ». La révolution! Diable et si de plus les femmes s'en mêlent « quand la ménagère pousse son homme, quand elle arrache le drapeau noir qui flotte sur la marmite pour le planter entre deux pavés, c'est que le soleil se lèvera sur une ville en révolte ». Une ville en révolte ou la liberté peut être menacée? Alors « ne parlez pas dans la rue : il y a des oreilles sous les pavés ».

Non je ne veux pas retenir ces images inquiétantes, je préfère attendre le printemps pour regarder les hirondelles, « quand elles volent bas, les pavés, les pavés se prennent pour des nuages ». Ou bien recompter les pavés et rêver car « Un homme qui compte les pavés est un flâneur; un homme qui compte les étoiles est un rêveur ». Rêver que vous « soyez toujours ce brin de fleur qui pousse entre les pavés ».

Bernard COQUET

(Merci aux conseils populaires, aux proverbes français, chinois, à Louis Dumur , à Jules Vallès, à Jean Louis Commerson).

DANS CE NUMERO:

L'éditorial P 2

Informations municipales P 3 à 8

La vie du village P 9 à 12

La vie des P 13 à 14

Mens Ensemble communique P 15

Les brèves

LES ARTICLES POUR LE
TUM D'AVRIL
DOIVENT NOUS
PARVENIR AVANT LE
MERCREDI 25
MARS 2020

P 16

Photo de couverture :

Photo: Perce neige 2020

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction : Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe, Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone: 04 76 34 61 21
Télécopie: 04 76 34 65 64
Email: com@mairie-de-mens.fr
Site internet de la mairie:

http://www.mairie-de-mens.fr

LES INFOS MUNICIP<mark>ales</mark>

LES POMPIERS ONT FÊTÉ LA SAINTE BARBE



Les sapeurs-pompiers de Mens ont fêté ce samedi 2 février 2020 à la caserne Denis Chevalier, la traditionnelle Sainte Barbe leur patronne.

La cérémonie était présidée par le lieutenant Guy Lorenzi chef de caserne, en présence de Bernard Coquet maire de Mens, du commandant Cugnot représentant l'état-major, des sénateurs Frédérique Puissat et Guillaume Gontard, de la députée Marie

Noëlle Battistel ainsi que les représentants des différentes casernes du Trièves et de la Matheysine.

La caserne compte vingt et un sapeurs-pompiers volontaires dont trois officiers et cinq sous-officiers (11 hommes, 10 femmes), trois officiers de santé. On compte deux départs et trois arrivées : Philip Manon, Roturier Morgane et Corentin Durand.

En 2019, la caserne a enregistré 192 interventions dont 150 en secours à la personne, 23 pour accidents de la circulation, 15 pour feux et 4 divers.

Remise des diplômes et décorations pour les sapeurs Alexis Durand et Marie Servizet qui ont reçu le diplôme de chef d'équipe sapeur pompier et qui ont été nommés au grade de caporal, Decorps Lucie et Malo Dupuy nommés chef d'équipe service à la personne, Aurélien Durand, Servizet Marie et Decorps Lucie ont validé leur diplôme feux de forêts de niveau 1, Malo Dupuy nommé chef d'équipe incendie, Favresse Lucie a validé son diplôme d' infirmière sapeur pompier, Almaric Helena et Roturier Morgane quant à eux ont validé leur diplôme du secours à la personne et enfin les trois nouvelles recrues Philip Manon, Roturier morgane et Corentin Durand ont accompli avec succès leur formation initiale.

Le chef de caserne remercie tous les bénévoles pour l'organisation sous le déluge du cross de la St Barbe et remercie tous les sapeurs-pompiers et plus particulièrement le jeune retraité Philip Charles qui forment aux cours de secourisme les élèves de CM2.

Dans son discours le commandant Cugnot a déclaré : « il faut conforter le volontariat permettant le maillage complet de notre territoire et encourager les vocations ». Je tiens à rendre hommage aux sapeurs-pompiers mensois, et à souligner leur engagement.

PARLEMENT DES ENFANTS 2019-2020



La classe de CM1/CM2 de l'école publique élémentaire de Mens participe cette année au concours : Le Parlement des Enfants.

Pour cela, les enfants ont rédigé un courrier à Mme l'Inspectrice d'académie en novembre dernier pour lui faire part de leur motivation à s'investir dans ce projet et donc la solliciter à accepter leur participation.

En décembre, la nouvelle est tombée, ils faisaient partie des 1 154 classes françaises retenues. Il s'agit en effet de deux classes participantes pour chacune des 577 circonscriptions. Les élèves doivent donc travailler en lien avec un député référent.

Leur mission:

Ecrire une proposition de lois sur l'*EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES*. Tout au long du mois de janvier, ils se sont renseignés, ont collectés des informations, ont échangé entre eux, ont exposé leurs recherches, ont imaginé des pistes nouvelles, les ont argumentées, sont revenus cent fois sur leur ouvrage pour l'améliorer

Une découverte pour eux !

Non seulement, ils ont découvert que la condition des femmes à travers l'histoire et à travers les continents n'est pas très enviable, mais qu'il reste encore beaucoup de travail pour que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une réalité. Pour beaucoup d'enfants, cette découverte a été une vraie révélation qui leur a donné envie de se battre pour la cause des femmes. Mais aussi, ils ont découvert le fonctionnement de la démocratie et tout le processus de mise en place d'une proposition de lois, de son écriture à sa promulgation.

Vendredi 7 février 2020, ils ont eu l'honneur d'accueillir Mme Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de la 4ème circonscription. Celle-ci leur a présenté son travail à l'assemblée nationale, illustré de quelques anecdotes personnelles. Puis elle a écouté avec attention les 3 propositions de lois rédigées par les élèves (voir pages 5 à 7), les a commentées, les a encouragé dans leur démarche et a félicité chaleureusement les enfants pour leur engagement citoyen.

Cet après-midi s'est déroulée de manière très sympathique: les enfants ont été ravis de cet échange et surtout qu'on prenne en considération leurs avis et leurs propositions, Mme BATTISTEL, de son côté, a été frappée par la maturité des enfants. La proposition de lois retenue par les élèves de la classe a été envoyée, nous n'avons plus qu'à croiser les doigts et attendre.

La plus grande réussite de cette opération reste tout l'engagement personnel dont les enfants ont fait preuve pendant ces trois derniers mois.

Rien que pour cela, nous leur disons un immense BRAVO!

Ecole Elémentaire de Mens

PROPOSITION DE LOI N°1

Proposition de loi relative

aux violences conjugales visant à Faciliter la procédure de dépôt de plainte et le suivi des femmes battues Exposé des motifs

L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas encore une réalité.

Le nombre de faits de violences volontaires sur les femmes par leur conjoint ou ex-conjoint est considérable.

D'après les chiffres provenant du ministère du Travail et de la Famille, 225 000 femmes sont victimes de violence physique ou sexuelle par leur conjoint ou ex-conjoint sur une année.

En France, 149 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2019, c'est à dire une femme meurt sous les coups de son compagnon tous les trois jours.

La plupart étaient mères ou enceintes, elles ont laissé derrière elles 171 orphelins.

Les femmes vivent encore aujourd'hui dans la crainte et sont régulièrement confrontées aux violences verbales, sexistes, physiques et sexuelles.

Il faut que cela cesse et nous souhaitons que les femmes soient bien dans leur peau et puissent s'épanouir.

Elles subissent des violences conjugales, des viols et seulement 8 % d'entre elles osent aller porter plainte.

Pourquoi?

Les raisons sont multiples :

- la honte de reconnaître qu'elles sont victimes
- la peur de représailles de la part de leur conjoint
- l'angoisse de franchir la porte du commissariat et de raconter son histoire à des inconnus, le plus souvent des hommes.

Nous voulons trouver des solutions pour que les femmes osent enfin déposer plainte, sans craindre de se retrouver face à des policiers et sans craindre les suites de leur démarche.

ARTICLE 1	Dans chaque département, un commissariat de police dédié aux violences faites aux femmes est créé pour recueillir leurs plaintes. Il est composé uniquement de personnel féminin formé à la psychologie et à l'écoute des femmes.
ARTICLE 2	Les femmes victimes de violences peuvent contacter par téléphone 24h/24 ce commissariat. Son personnel est mobile et se déplace dans les autres commissariats ou en gendarmerie pour recueillir les dépôts de plainte sur l'ensemble du département.
ARTICLE 3	Les femmes victimes de violences conjugales doivent être logées et protégées en attendant $\ 1a$ délivrance par le juge aux affaires familiales d'une ordonnance de protection dans le délai de 6 jours.
ARTICLE 4	Des foyers d'accueil sont généralisés sur l'ensemble du territoire français. Ils sont systématiquement proposés à toutes les femmes qui ont subi des violences conjugales afin de se reconstruire. Celles-ci y trouvent une écoute attentive avec des psychologues, des psychiatres, des assistantes sociales qui interviennent au sein du foyer, le temps nécessaire pour se recontruire.

PROPOSITION DE LOI N°2

Proposition de loi relative à

L'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport visant à

Promouvoir les pratiques sportives féminines

Exposé des motifs

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas respectée dans le domaine des sports en France.

En effet, au niveau de la pratique sportive, beaucoup plus d'hommes pratiquent assidument un sport dans un club en tant que licencié. En France, les femmes ont 2 fois moins accès que les hommes à la pratique sportive dans certains territoires.

Voici quelques exemples actuels d'inégalités de licenciés :

Au basket-ball: 3% de filles contre 97% de garçons

Au football: 4% de filles contre 96% de garçons

Au judo: 25% de filles contre 75% de garçons

D'autre part, 70% des budgets de fonctionnement et des équipements sont consacrés aux sports masculins. Nous constatons aussi que les équipements masculins, terrains de foot notamment sont toujours mieux entretenus que ceux des femmes.

Par ailleurs, au niveau des salaires dans le monde du sport, les écarts entre les hommes et les femmes sont énormes. Par exemple, les footballeuses gagnent en moyenne 96% moins que leurs homologues masculins.

Enfin, la médiatisation des sports féminins à la télévision est largement moins importante que celui des hommes, tout comme l'implication des sponsors dans le monde du sport féminin, même si les chiffres actuels sont encourageants et montrent une amélioration.

ARTICLE 1	L'ANS (agence nationale du sport), ainsi que les collectivités territoriales doivent répartir équitablement les enveloppes financières pour des équipements sportifs et le fonctionnement des clubs sportifs féminins et masculins.
ARTICLE 2	Créer plus de clubs féminins (football ,judo) en soutenant les associations que ça soit dans les villages ou dans les villes en y embauchant et en sensibilisant des animateurs sportifs, des encadrant , des dirigeants, afin d'entrainer les filles ou femmes.
ARTICLE 3	Dans le sport de haut niveau professionnel, des grilles indiciaires dans chaque discipline sont créées afin de faire disparaître les inégalités de traitement. La parité des primes doivent être instaurée.
ARTICLE 4	La médiatisation des sports féminins doit être amenée à hauteur de celle des hommes, ainsi que le sponso- ring.
ARTICLE 5	Créer des crèches à proximité des salles de sport.
	Mettre en place des aides sociales pour les gardes d'enfants quand les mères de famille veulent faire du sport.
ARTICLE 6	Lors de la journée internationale de la femme, le 8 mars, sera instaurée une grande manifestation nationale dans les espaces publics et les établissements scolaires avec des expositions, des conférences, des projections de films, des concerts et des rencontres sportives en présence de personnalités féminines sportives afin de sensibiliser le plus grand nombre à la situation des femmes et aux progrès réalisés dans l'équilibre entre les femmes et les hommes.

PROPOSITION DE LOI N°3

Proposition de loi relative aux

congés parentaux visant à une répartition égale de la charge éducative des jeunes enfants entre les

hommes et les femmes

Exposé des motifs

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas respectée dans le domaine des congés parentaux en France.

En effet, seulement 4,4 % des hommes prennent des congés parentaux.

Ce sont donc 96% des mères qui arrêtent de travailler pour élever leur enfant.

Il y a encore l'effet du passé car avant la première guerre mondiale, les femmes restaient à la maison!

Pourtant, la loi a changé en 2015 pour faciliter la prise de congé parental par les pères. Pour le premier enfant, la durée est de 6 mois maximum pour chaque membre du couple jusqu'au premier anniversaire de l'enfant.

Mais le constat est clair : l'égalité n'est pas atteinte, loin de là ! Et il reste des choses à faire...

Le partage équitable du congé parental existe cependant dans plusieurs pays nordiques européens.

En Islande, le congé parental est de 9 mois, un tiers est réservé à la mère, un tiers au père et les trois derniers mois sont partageables entre les deux. Il est rémunéré à 80 % pour tout salaire en dessous de 1 260 euros par mois et 75 % pour les salaires supérieurs.

En Suède, les parents bénéficient de deux mois chacun, et se répartissent les onze autres, avec prise en charge par l'État de près de 80 % du salaire pendant les 390 premiers jours et 18 euros environ par jour pendant les 90 derniers. Les congés paternités deviennent donc, de fait, obligatoires, puisqu'il faut en bénéficier pour pouvoir profiter du reste des congés.

Nous pensons que l'échec en France vient de la rémunération trop faible : une personne en congé parental ne touche que 397 € versé par la CAF, la caisse d'allocation familiale, ce qui est trop peu quand on pense aux dépenses nécessaires pour un nouveau-né!

La Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres a elle aussi réfléchi à cette question, le Parlement européen laisse toute liberté aux États membres pour fixer le montant de l'indemnisation à "un niveau suffisant pour encourager les parents à prendre le congé".

Faute de loi sur le sujet, certaines entreprises se sont engagées.

Par exemple Netflix, en 2015, a annoncé des congés paternité et maternité totalement rémunéré d'une année.

Dès le 1er janvier 2020, la société Kering met en place dans les 6 mois qui suivent une naissance, un minimum de 14 semaines rémunérées à 100% pour leur congé maternité; le Baby Leave, ou Congé Bébé.

Tous ces exemples montrent que nous pouvons aussi en France nous engager en faveur de l'égalité professionnelle, du bien-être au travail et de l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

ARTICLE 1	La durée du congé parental est fixée à un an, 2 mois sont réservés à la mère, 2 mois au père et les 8 mois qui restent sont partageables entre les deux.
ARTICLE 2	Pendant le congé parental, le parent continue à percevoir un salaire versé par son patron. Une aide de l'état sera versée aux entreprises vertueuses qui s'engagent en faveur de l'égalité professionnelle. L'état s'engage à ce que le parent en congé parental d'éducation touche un minimum de 1 100 € (salaire et prestations familiales).
ARTICLE 3	Des crèches sont créées et généralisées au sein même des entreprises, sur le lieu de travail des parents.
ARTICLE 4	Il faut valoriser l'image des hommes au foyer sur les publicités des produits autour de l'enfant.

EDUCATION CIVIQUE: LE POUVOIR LEGISLATIF



Le 20 février dernier, les élèves ont poursuivi leur connaissance du pouvoir législatif en recevant Mme Frédérique Puissat, sénatrice de l'Isère.

Celle-ci leur a expliqué le parcours d'une proposition de loi au sein des deux assemblées que sont l'assemblée nationale et le sénat (la navette

parlementaire) et en a profité pour rappeler aux les élèves quels sont les différents élus locaux et nationaux.

BUDGET 2020

Informations budgétaires

Mens Ensemble a porté un certain nombre de critiques sur le vote du Budget 2020 : non-respect des habitudes, brouillard dans les données, incohérences etc.

Pour une complète information voici les faits.

Le Conseil Municipal a voté le 19 décembre une Décision Modificative faisant apparaître une situation excédentaire permettant de financer largement les travaux à engager, déjà unanimement approuvés et engagés par le Conseil Municipal.

En année électorale les budgets sont généralement votés en Avril. En attendant cette échéance les paiements sont strictement limités à un pourcentage des crédits de l'année précédente. Ce pourcentage ne permettait pas de faire normalement face aux travaux qui devaient être entrepris sauf à différer les paiements aux entreprises ou les travaux. En quelque sorte une rupture de la continuité dans la réalisation des projets.

Toutefois un document administratif à établir par le comptable public manquait. Ce décalage a pu être rattrapé par un travail intense des services de la commune et de la Trésorerie et le budget définif a été voté à l'unanimité le 5 février dernier. Nous avions gagné pratiquement trois mois sur les "habitudes".

Et plus encore car cet épisode à fait apparaître un rattrapage de recettes pour 125 000 €, et des économies supplémentaires non comptabilisées en décembre pour 87 000 €.

Ainsi les ressources à long terme disponibles pour les budgets futurs s'établissent globalement à 1 063 000 €, sur lesquels 332 000 € ont été affectés aux dépenses de fonctionnement dès 2020.

Ainsi les actions de la commune ne connaîtront pas pour le moment de baisse de rythme et les prochains élus, avec cette bonne situation financière, auront les moyens et le temps de définir leurs priorités pour entreprendre des opérations nouvelles.

LA VIE DU VILLAGE

MENS ALORS!



Mens Alors! recrute un.(e) Service Civique



Le service civique c'est quoi?

L'engagement de Service Civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire :

- d'une durée de 6 à 12 mois ;
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence;
- représentant au moins 24 heures hebdomadaires;
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par la structure d'accueil ;
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État;
- pouvant être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

Pour en savoir plus : https://www.service-civique.gouv.fr/

Un service civique à Mens Alors! pour faire quoi?

L'association Mens Alors ! est agréée par l'Agence du Service Civique pour accueillir un.e volontaire en Service Civique, au titre de la thématique « Culture et Loisirs » pour une durée de 8 mois.

Dans le domaine de la culture et des loisirs, le volontaire favorise l'accès de tous à la culture et met cette dernière au service des valeurs citoyennes. Il permettra à des publics précis d'avoir accès à la culture et de participer à des événements culturels, et participera lui-même à la mise en place d'événements en y favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et en accompagnant des personnes n'étant pas familières avec les lieux de culture.

Nous lui proposerons de participer aux missions en lien avec les activités respectives des membres du Conseil d'Administration, missions par lesquelles la ou le volontaire pourra mettre en œuvre son engagement civique.

Par exemple, celles liées à l'organisation logistique (accueil des artistes et du public, aide à l'organisation d'ateliers ou de spectacles durant l'année), administrative (mise à jour du site internet, rédaction de newsletters, suivi des contrats,), et à la communication du festival Mens Alors ! (réalisation d'éléments de communication , distribution de flyers, vente de teeshirt).

Vous avez entre 18 et 25 ans, vous êtes tentés par l'expérience, contactez Noël CHEVALLIER, Président de Mens Alors! au 06 95 23 09 33 ou par mail à <u>contact@mensalors.fr</u>

L'engagement pourra démarrer le 1er avril prochain.

L'équipe de Mens Alors!

LA VIE <mark>DU VILLAG</mark>E

LOTO DU SOU DES ÉCOLES DE MENS



Organisé par le Sou des Ecoles de Mens

SAMEDI 14 MARS

Salle des Sagnes à Mens A partir de 20h00

*Trotinettes Electriques

*Cafetière Dolce Gusto

*Paniers garnis, Pintade...

*Bons cadeaux et nombreux autres lots...

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

VENEZ NOMBREUX !!!
BONNE CHANCE A TOUS !!!







IPNS

VIE DU VILLAGE

MIXAGES: MARS 2020



LES PERMANENCES GRATUITES

Architecte Conseil

vendredi 6 mars

sur RdV: 04 76 34.49.13

Avocat Conseil

vendredi 9 mars

sur RdV: 04.76.34.27.02

Permanence "Territoire Zéro Chômeurs"

tous les vendredis 10h-12h

projet Pep's infos: 06.73.69.55.57

Espace Info Energie

jeudi 19 mars

sur Rdv: 04.76.14.00.10

ADIL (infos liées au logement)

jeudi 19 mars

sur RdV: 04.76.53.37.30

LES INITIATIVES DES HABITANTS

Le Repas d'Isabelle

lundi 9 mars

au menu : pot au feu alsacien et tarte au citron venez cuisiner le matin ou juste déguster à midi infos: 04.76.34.27.02

Ouvert à tous et toutes et participation libre !

Déjeuner partagé tiré du sac

tous les lundis entre 12h et 14h (hors vacances)

Atelier de Français (FLE)

tous les lundis 14h00-16h00 (hors vacances) par l'association Le Poulpe Pirate

infos: eirol@riseup.net

POUR PETITS ET GRANDS

La Ludothèque

prêt de jeux mardi 16 mars de 16h45 à 19h

Temps d'Parents

les mercredis de 9h30 à 11h30

mercredi 11 mars Chouette des livres! avec Alexia à la bibliothèque de Mens

mercredi 18 mars atelier arts plastiques avec Solenn Allain

mercredi 25 mars temps de jeux et d'échanges

ATELIERS ÉNERGIE

Profitez de 2 ateliers pratiques et participatifs pour réduire vos factures

comprendre ses consommations d'énergie les gestes qui sauvent.... sa facture! utilisation et prêt d'appareils de mesure de conso bricolages, trucs et astuces

samedi 21 et 28 mars de midi à 15h repas partagé

RÉUNION FESTIVAL LA RURALE

La Fête des Habitants devient Festival de Rue!

à l'Espace Culturel de Mens mercredi 11 mars à 18h

EXPOSITION

PORTRAITS

dessins et peintures de Fabienne Carrier jusqu'au 26 mars

du lundi au vendredi 11h à 16h (sauf jeudi 11h à 13h)



retrouvez toutes les actualites de Mixages sur





LA VIE DU VILLAGE

LA RURALE



LA VIE DU VILLAGE

LA RÉGION DÉVELOPPE UN SITE DE COVOITURAGE



Chaque jour des dizaines de Mensois et des centaines de Trièvois font un aller retour motorisé en solitaire sur Grenoble. De nombreux autres font la navette vers La Mure et d'autres destinations. Tout cela n'est bon ni pour la planète... ni pour leur portefeuille!

Le covoiturage du quotidien est difficile à mettre en place. Il nécessite un changement d'habitudes ancrées depuis des décennies. Il est compliqué par les nouvelles formes de travail, avec souvent un horaire de retour du soir inconnu le

matin même.

La région Aura a développé Mov'ici, un site de covoiturage dont l'usage est gratuit pour les utilisateurs.

Il est possible de créer des communautés à l'intérieur de ce site. Celle du Trièves compte déjà 16 membres.

Le succès de toute tentative de développement du covoiturage repose sur une **"masse critique"** d'utilisateurs, se retrouvant sur la même plateforme, pour proposer et demander des trajets aux différentes heures.

Je propose donc à chacun(e) de s'inscrire sur le site, à rejoindre le groupe Trièves et à indiquer ses trajets, en commençant par les parcours réguliers.

Vous partez en solo tous les jours de Mens vers Grenoble à 8h pour en revenir à 17h ? Inscrivez votre trajet, vous offrez ainsi un mini transport en commun pour 3 personnes!

Vous partez le matin à 8h mais vous ne savez jamais à quelle heure vous rentrez le soir ? Inscrivez le trajet du matin!

Une version 2 plus conviviale du site sortira courant mai. Un technicien de Mov'ici viendra alors sur Mens pour présenter l'utilisation du site.

Ce sera l'occasion de lancer véritablement le service avec une communication lourde!

Troisième temps: lorsque l'usage du covoiturage sera vraiment lancé, il faudra songer à un service de mise en relation téléphonique pour les **personnes ne disposant pas d'internet**.

LE CLUB « BEL ÂGE »



Jeudi après midi, après les parties de cartes, de scrabble, et les danses en lignes, plus de 90 adhérents se sont retrouvés pour déguster les bugnes et les oreillettes. Ce fut également l'occasion de remettre un bouquet de fleurs à Simone WIDHEN pour ses 80 printemps et la remercier pour son implication et le travail qu'elle accomplit dans le groupe des danseurs. Joyeux Anniversaire Simone.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB « BEL ÂGE »



Le 6 février le Club BEL AGE a tenu son assemblée générale en présence de Frédérique PUISSAT, Sénatrice et Conseillère Départementale, de M. Bernard COQUET maire de MENS, de M. Roger BILLET, Président de l'Association « CUEILLE LA VIE » et de 128 adhérents sur 160 que compte le Club.

Après une allocution de

Frédérique PUISSAT et de Bernard CO-OUET, la présidente a ouvert la séance en demandant d'avoir une pensée pour les 5 adhérents décédés l'an dernier. Elle a également remercié les communes et le Conseil Départemental qui ont attribué une subvention en 2019 et sans oublier André LEEHNARDT ainsi que Simone et Jean-Pierre WIDHEN qui s'impliquent beaucoup respectivement le groupe choral et le pour groupe danse qui fonctionnent à merveille.

Après la présentation du bilan moral, du bilan financier 2019 et du bilan prévisionnel 2020 qui ont tous été adoptés à l'unanimité, il a été procédé à l'élection du Conseil d'Administration.

Les 11 membres élus en 2019 étaient tous candidats. Tous ont été réélus et le bureau a été reconduit à l'unanimité dans ses fonctions.

LE CLUB BEL AGE

et

CUEILLE LA VIE



vous invitent à un



JEUDI 12 MARS 2020 à partir de 13 h 30 ESPACE CULTUREL DE MENS



Ouvert à tous

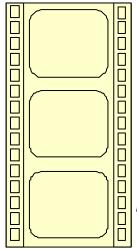
Nombreux lots

IPNS

Page 14

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CINÉMA À MENS AU COLLÈGE À 18H30



Dimanche 1er mars: « 1917» 1h59

Drame historique de Sam Mendès

avec Mark Strong, George McKay

Pris dans la tourmente de la Première Guerre Mondiale, Schofield et Blake, deux jeunes soldats britanniques, se voient assigner une mission à proprement parler impossible. Porteurs d'un message qui pourrait empêcher une attaque dévastatrice et la mort de centaines de soldats, dont le frère de Blake, ils se lancent dans une véritable course contre la montre, derrière les lignes ennemies.

Dimanche 8 mars : « Marche avec les loups» 1h28

Documentaire de Jean-Michel Bertrand

Le film raconte le grand mystère de la dispersion des loups : comment les jeunes loups quittent le territoire qui les a vus naître, et la façon dont ces aventuriers partent à la conquête de nouveaux territoires. Deux années durant, Jean-Michel Bertrand a mené une véritable enguête pour tenter de comprendre le fonctionnement complexe et erratique de ces jeunes

loups, leurs rencontres avec leurs semblables et les opportunités de se mettre en couple. Dans le sillage des loups nomades, le film nous raconte comment ceux-ci doivent traverser des territoires hostiles ...

Dimanche 15 mars : « #jesuislà » 1h38

comédie romantique d'Eric Lartigau

Stéphane mène une vie paisible au Pays Basque entre ses deux fils, aujourd'hui adultes, son ex-femme et son métier de chef cuisinier. Le petit frisson dont chacun rêve, il le trouve sur les réseaux sociaux où il échange au quotidien avec Soo, une jeune sud-coréenne. Sur un coup de tête, il décide de s'envoler pour la Corée dans l'espoir de la rencontrer. Dès son arrivée à l'aéroport de Séoul, un nouveau monde s'ouvre à lui...

Pour tout renseignement, consulter le site www.ecranvagabond.com

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€
Organisé par *Prochaine Sortie* et l'*Ecran Vagabond du Trièves*

EN BREF : COUPURES D'ELECTRICITÉ À MENS



Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraineront des coupures d'électricité

L'ELECTRICITE EN RESEAU Lieux, Dates et horaires des coupures : le Vendredi 17 Avril de 9h à 12h

Dans les hameaux de Villette, Rhodet, Charvet, La Pigne, Le Marais.

Mensemble

..., S Reichmuth, G Chevally, C Didier vous communiquent

« Dans le contexte du mois de mars 2020, nous faisons le choix de ne pas écrire d'article dans cette page. »

LES BRÈVES ET L'ÉTAT CIVIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION « ROCHASSAC »



Assemblée générale de l'association « Rochassac »

Le vendredi 20 mars à 20h espace culturel

47 Place de la mairie Mens

Venez nombreux

COMPOSTAGE: RÉUNION D'INFORMATION



Le mercredi 13 mai 2020 à 20:00 h, espace culturel de Mens 47 place de la mairie

La Communauté de communes du Trièves, service collecte et traitement des déchets (animation compostage) vous convie à une soirée d'information sur le compostage :

Intérêts, obligations légales, techniques de mise en route et d'entretien, utilisation.

DON DU SANG



La prochaine collecte de Don du sang se tiendra le 27 mars 2020 à l'Espace culturel de Mens de 16 h 30 à 19 h 30. Comme chaque fois une collation améliorée sera offerte à chaque donneur.



Un geste qui SAUVE

L'Amicale des donneurs de sang du Trièves remercie l'ensemble des donneurs du Trièves qui ont permis un nombre de dons croissants sur l'année 2019. Nous espérons qu'il en sera de même

pour 2020. Nous remercions aussi la Municipalité de Mens et les agents de la commune pour leur aide constante lors de ces collectes.

L'ÉTAT CIVIL

DECES:

FEGE Pierre le 26 janvier 2020

ZOLDAN Jeanine veuve VANIN le 10 février 2020

MASCARELLO Yves le 15 février 2020

GALLAND Gérard le 18 février 2020 JOUBERT Marc le 23 février 2020